



Le Cabrièrois

4ème trimestre 2010

Bulletin trimestriel d'informations municipales



JOYEUX NOËL et BONNE ANNEE 2011

Consultez notre site web
<http://www.cabrieres34800.fr>

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Au fil des conseils, divers	p.3
Agence Postale, Info, Echos Crozes	p.4, 5
Syndicat Centre Hérault, C.C.Clermontais	p.6, 7
Internet Num'Hér@ult	p.8
De nous à vous	p.9, 10
Cabri'hier	p.11
La vie des associations	p.12 à 15
Vie économique	p.16,17
Infos pratiques	p.18

Le mot du Maire

Je pense que reprendre le mot que j'avais écrit fin 2009 se justifie bien. Oui, dire que 2010 s'achève bien sûr avec son tissu de joies ou de peines. C'est à divers degrés dans l'échelle de la vie que nous pouvons dire que telle famille a été touchée par la perte d'un être cher, et qu'elle a connu la joie d'une naissance, d'un mariage ou bien tout simplement d'une réussite professionnelle. Ainsi va la vie, comme ci, comme ça. Mais de toute façon la vie vaut la peine d'être vécue...

L'événement marquant a été, dans ce dernier trimestre, la Fête de l'Estabel ces 19, 20, 21 novembre, avec toujours plus de réussite pendant ces trois jours. Encore une soupe à l'oignon « accompagnée » plus que réussie avec fond musical grâce à Arnaud. Une atmosphère chaleureuse sous le grand chapiteau nous a permis de terminer cette soirée. Que dire du « vrai » banquet de ce samedi 20 novembre, présentation, repas de qualité préparé et servi par Christian, Jackie et leur équipe. Auparavant B.Dross nous présenta le rouge et le rosé primeur, vins de grandes qualités ; à mon goût, un rosé extra. R.Courren, Président de la cave, remercia les membres de son Conseil d'Administration et les vignerons coopérateurs pour leur aide. Ensuite, après mes quelques mots de présentation et de remerciements pour le travail accompli par tous les acteurs, le Président de la Communauté de Communes du Clermontais évoqua l'aide que celle-ci nous apporte et souhaite que nous puissions continuer longtemps le partenariat Commune – Communauté. Mr Kléber Mesquida, notre député, ravi d'être parmi nous, découvrit avec « ravissement » le travail fait par les vignerons coopérateurs, et nous assura de son soutien dans la défense d'une viticulture de qualité. Mr Roger Fages, Conseiller Général, qui était passé au moment de la dégustation, put lui aussi nous dire à quel point il était ravi, encore une fois, de notre accueil.

Quant aux Bory's, ils furent égaux à eux même tout au long de la soirée. Le dimanche 21 novembre, ce fut encore une réussite malgré le temps maussade, pour la VTT de l'Estabel et la randonnée pédestre. Encore plus de participants (525) qu'en 2009 ! Vu le temps, c'est formidable. Merci à Ozone, au Foyer Rural, à la Communauté de Communes du Clermontais, avec Magalie, à Hérault Sport, à Serge, à Bernard, etc... A 12h30 le cassoulet préparé par Christophe et ses aides cuisiniers a permis aux corps trempés de se réchauffer. Vers 15h00 ce fut au tour de Luigi et Jacques de nous présenter un magnifique diaporama sur « Le chemin des crêtes » de l'Hérault dans lequel le Pic de Vissou est bien en vue. Là ce sont Raymonde et Françoise qui sont à l'origine de cette présentation. Merci à toutes et à tous pour ces trois inoubliables journées au Pays de l'Estabel.

Bravo pour l'après-midi du 26 octobre où des intervenants de l'association ARCOPED, devant plus de 60 personnes, nous ont parlé longuement de l'importance du sommeil. Plus loin vous trouverez les travaux de la commune évoqués en cours, ou terminés. L'Agorespace, l'appartement, les recherches en eau, le nouveau tractopelle, etc...

Sur le plan national, la réforme des collectivités locales, voulue par le Président de la République Nicolas Sarkozy, continue à susciter bien des remous. J'ai entendu un joli mot utilisé en haut lieu, parlant de « l'évaporation » des petites communes. Au plaisir donc pour nous tous ! Faut-il que je vous parle de la réforme des retraites ? Oui bien sûr, il faut faire une réforme, mais après consultation de tous les partenaires et faire en sorte que ce ne soit pas toujours les petits et les moyens qui soient pénalisés, à suivre. Quant aux autres réformes engagées, elles laissent parfois les gens de toutes professions et de tous bords. Le nombre de personnes en difficultés ne cesse dangereusement d'augmenter dans ce pays. Il faut dialoguer avec ceux du Secours Populaire, Catholique ou Restos du cœur, etc..., pour constater les dégâts.

Dans quelques temps ce sont Noël et le Jour de l'an avec malgré tout l'environnement morose ; il nous faut faire en sorte que ces fêtes soient empreintes d'une certaine joie pour tous. Cela ne peut faire que du bien !

A la salle des fêtes, nous avons eu l'arbre de Noël du personnel de la Communauté de Communes du Clermontais le 11 décembre, plein d'entrain et de cadeaux.

Le jeudi 16 décembre a eu lieu celui de notre école grâce à l'association des Parents d'Élèves et la commune. Surtout n'oubliez pas les lotos qui en partie font vivre nos associations locales qui animent notre village..

A toutes et tous Joyeux Noël et Bonne année pour plus de partage et de paix ici et là.

Francis GAIRAUD

*Que vos agrade ben de festejar per plan finir l'annada!
Que 2 011 siague plan granada e plan acompanhada
E que l'an que ven, se sêm pas mai
que siagan pas mens!"*

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux présenteront leurs vœux à la population le Samedi 15 janvier 2010 et par la même occasion, avec le Foyer Rural, nous accueillerons les nouveaux arrivants de Cabrières.

Nos peines

Décès : ils nous ont quittés

Mme CHOUGNY Lucette, le 23 octobre 2010

Mr ROUX Pierre, le 4 décembre 2010

Nous présentons à leurs familles nos très sincères condoléances.

Au fil des conseils municipaux

Délibérations du CM du 05 octobre 2010 :

- ⇒ concernant l'adhésion aux communes forestières de l'Hérault.
- ⇒ concernant le captage du Falgairas à Neffies mis à l'enquête publique.
- ⇒ concernant les heures complémentaires des 2 agents techniques de 2^{ème} classe concernés par la garderie.
- ⇒ concernant la modification budgétaire portant sur un montant d'environ 1500 €.
- ⇒ concernant l'attribution de subventions complémentaires.
- ⇒ concernant les demandes de subventions pour la rénovation de la salle des fêtes.

Délibérations du CM du 05 novembre 2010 :

- ⇒ concernant la motion de Hérault Habitat sur la Loi de finances 2011 sur le budget de l'habitat social.
- ⇒ concernant la motion du Syndicat de Pays Cœur d'Hérault pour le contournement de Montpellier.
- ⇒ concernant l'avenant au contrat de l'agent administratif de 2^{ème} classe concerné par l'agence postale.
- ⇒ concernant l'autorisation de signer le bail de location de l'appartement de la Mairie au profit de Mme Hernandez par Mr le Maire.

Délibérations du CM du 06 décembre 2010 :

- ⇒ concernant les heures complémentaires des 2 agents techniques de 2^{ème} classe concernés par la garderie.
- ⇒ concernant la modification des virements de crédit pour l'appartement de fonction de la Mairie et le plateau sportif.
- ⇒ concernant l'échange de terrains entre la commune et Michel Soler, (ce dernier n'ayant pas pris part au vote).

Comment procéder ?

Vous êtes victimes d'une agression ou de morsures de chiens sur la voie publique, que faire ?

- ⇒ 1) vous rapprocher du propriétaire du chien
- ⇒ 2) faire intervenir les assurances
- ⇒ 3) aller chez le docteur pour qu'il établisse un certificat

Si vous estimez que la relation avec le dit propriétaire n'aboutira pas, vous devez :

Vous rendre à la gendarmerie munie de votre attestation du médecin et seulement une fois toutes ces démarches faites, venir nous signaler l'incident en mairie.

Informations diverses

Nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie à partir du 1er septembre :

Les Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00

Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Merci de m'avoir lu, pour cette fois c'est terminé. Mais il y a toujours et il y aura toujours à faire dans une commune rurale, comme la nôtre, pour le bien de tous....
A la prochaine fois ! Santé à tous.

Francis Gairaud

Vos mercegi de m'aver legit. Per uòi es acabat. Mas i a, e i aurà totjorn quicòm de faire dins una comuna rurala coma la nòstra, pel ben de totes!

Al còp que ven! Adissiatz! Santat a totes!

Francis Gairaud

Parution du Cabriérois

Chacun et chacune est attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .

Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commerçants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**

Pensez donc à anticiper l'annonce de vos différentes manifestations.

Agence postale

L'agence postale est ouverte :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 50 à 11 h 40

les mercredi et samedi de 9 h 15 à 11 h 40.

(fermeture d'un samedi par mois)

Le courrier est relevé dans la boîte aux lettres à la mairie à 10 h 00 du lundi au vendredi.

L'agence sera fermée du **mercredi 22 décembre au mardi 28 décembre inclus.**

Les derniers colis pourront être retirés à la mairie qui sera ouverte jusqu'au 24 décembre à midi.

Prévoyez de recevoir vos colis **avant le mardi 21 décembre** afin d'éviter de trop envahir les locaux de la mairie et d'être certains d'avoir vos commandes avant Noël.

Idées cadeau pour Noël : Enveloppes CADO chèque,

(valables dans plus de 30 enseignes de magasin, sur commande à la poste)

Pochettes cadeaux de La Française des Jeux

(valeur libre)

Dans votre agence postale, vous pouvez :

faire affranchir vos courriers,

déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis, chronopost,

acheter des timbres, des enveloppes timbrées, des colissimos,

acheter vos recharges pour les téléphones mobiles (tout opérateur),

faire vos avis de réexpédition,

effectuer vos paiements pas carte bancaire.

Et pour les clients de la Banque Postale,

déposer les chèques,

verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (300 € maxi / 7 jours),

demandeur des virements de compte à compte.

La banque postale propose actuellement des prêts à la consommation intéressants. Vous pouvez demander un devis pour négocier vos emprunts futurs ou en cours.

La vente de tickets de la Française des Jeux est proposée dans votre agence postale.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour l'an 2011 à tous.

Sandrine



Le site Web de la commune est en ligne

Vous pouvez le consulter sur : <http://www.cabrieres34800.fr>

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : jacques.quelton@wanadoo.fr

Documents préfectoraux

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

a) Pièces communes à fournir pour toutes demandes :

- formulaire
- 2 photos d'identité (35 x 45)
- Justificatif de domicile (avis impôt, quittance de loyer, facture d'électricité, téléphone fixe ou portable, titre propriété ou attestation d'assurance)
- Justificatif de l'état civil (passport, cni)
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs, ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable légal

b) Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir a)

c) Renouvellement :

- * Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de - de 2 ans :
 - Pièces communes voir a)
- * Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de + de 2 ans :
 - Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
 - Pièces communes voir a)
- * Si votre Carte d'Identité est non plastifiée (ancien modèle) :
 - Pièces communes voir a) +
 - Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)

d) Perte ou vol :

- * Si impossibilité de présenter la pièce d'identité ou un passeport biométrique ou électronique :
 - formulaire de déclaration de perte ou de vol +
 - Pièces communes voir a) +
- timbre fiscal 25 €

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de : Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

Pièces à fournir pour l'immatriculation d'un véhicule dans le nouveau système SIV AA-000-AA

- Demande d'immatriculation remplie, datée et signée
- carte grise barrée, signée et datée+ **heure de vente**
- Certificat de cession du véhicule **original** daté signé+ heure de vente (pour les l'entreprises : ne pas oublier le tampon)
- copie **Procès verbal** du Contrôle technique (- de 6 mois)
- Justificatif d'identité **en cours de validité** (extrait KBIS pour les entreprises de - de 2 ans)
- Justificatif de domicile
- chèque (fournir pièce d'identité du titulaire du chèque)

Vous pouvez circuler pendant un mois avec le coupon détachable de la carte grise préalablement rempli.

TARIFS :

Changement d'adresse :

- ⇒ **a) Si vous êtes détenteur d'un certificat d'immatriculation dans nouveau système (SIV AA-000-AA)**

Gratuit : ne fournir que **copie de la carte grise** et du **Procès verbal** du **contrôle technique**, et les justificatifs d'identité et de domicile.

- ⇒ **b) Si votre carte grise est un ancien modèle (FNI 000 AAA 00)**

2.50 € : (frais d'acheminement)

Fournir les mêmes pièces que pour l'immatriculation

Duplicata : 40.50€

Tracteur agricole : 57.50€

Païement par chèque à l'ordre de :

Monsieur le Régisseur des recettes

Dans tous les cas, vous recevrez votre certificat (nouveau, duplicata ou l'étiquette à apposer sur le certificat SIV), à votre domicile.

Échos des Crozes

DIANE DES CROZES :

L'année 2010 sera excellente. Déjà plus de 100 sangliers ont été tués, et la population est encore importante.

LOTO ST MARTIN DES CROZES :

Il a eu lieu le dimanche 12 décembre avec toujours autant de succès. Merci à Aline et Marie France qui ont préparé de succulents paniers garnis.

EAU :

Au mois de novembre nous avons connu des problèmes sur la chloration de l'eau. Merci à José et Alain qui ont su trouver la panne et la réparer.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et Meilleurs vœux pour 2011.

A Mathieu
1^{ER} Adjoint



Heureux ceux qui s'arrêtent avec un gentil sourire pour bavarder avec moi.

Syndicat Centre Hérault

ORDURES MENAGERES

La réhabilitation de la décharge, route de Péret, est terminée. Il ne reste plus que la construction d'un quai à réaliser.

De ce fait, il est maintenant interdit de déposer des gravats (pierres, briques, tuiles, plâtre, etc ...) dans nos zones agricole, naturelle et protégée. Cette obligation est surtout valable pour les divers artisans mais aussi pour nous tous.

Ceux-ci doivent être apportés sur la plateforme à Aspiran où ils seront triés et concassés.

En cette période vœux, je voudrais m'adresser encore une fois

- ⇒ à ces quelques récalcitrants qui continuent à déposer leurs déchets aux pieds des colonnes,
- ⇒ à ceux qui laissent leurs conteneurs dehors toute la semaine,
- ⇒ à ceux qui dans leurs conteneurs mettent tout et n'importe quoi,

pour leur dire que nous devons tous faire cet effort de tri afin de préserver notre planète et notre environnement. Il en va de l'avenir de nos enfants et petits enfants.

Le Syndicat Centre Hérault et la commune vous rappellent

vous devez rentrer vos bacs et modules gris et verts

LE JOUR MEME DU RAMASSAGE

afin d'éviter le vol ou le remplissage de vos bacs par d'autres personnes.

JOURS DE RAMASSAGE :

			
bacs gris	bacs verts	modulo gris	modulo vert
Mercredi matin De 4h00 à 11h00	Mardi matin De 4h00 à 11h00	Lundi et jeudi matin De 4h00 à 11h00	Mardi matin De 4h00 à 11h00
Vendredi matin aux Crozes De 4h00 à 11h00			

Merci de votre compréhension, bonnes fêtes de fin d'année à tous et bonne année 2011.

Alain MATHIEU

Membre du S C H

Réglementations

Concernant :

L'eau : un nouveau règlement a été mis en place et se trouve à votre disposition en Mairie.

Les parkings des véhicules : les emplacements de parkings seront matérialisés en **couleur blanche** dès la disponibilité des agents municipaux.

Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

Les stationnements interdits: les emplacements seront matérialisés en **couleur jaune** dès la disponibilité des agents municipaux.

Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

Echos de la communauté des communes du Clermontais

Départ en retraite

Après 35 ans passés au service de l'intérêt général, ce 9 décembre était organisée en la salle du parc de la Communauté une réception en l'honneur de Mr Alain Pardailhé, directeur général des services techniques, pour son départ à la retraite à partir du 1er janvier 2011. Notre commune tient à le remercier pour sa chaleureuse collaboration durant toutes ces années, le point d'orgue ayant été l'élaboration de notre P.L.U. Merci à lui et nous lui souhaitons une très bonne retraite, qu'il sache, qu'il sera toujours le bienvenu à Cabrières.



Jumelage avec BORGOMARO

Une délégation de la commune a rendu visite, à ses frais, à nos amis Italiens afin de participer à la fête locale en octobre dernier.

Toujours très bien reçus nous avons dégusté les excellents haricots blancs locaux de Conio (hameau de Borgomaro) incorporés magistralement aux différents plats.

Bien sûr nous avons ensuite joué la musique du pauvre que nous vous laissons deviner !!!!!



La Boyne

Cette petite rivière prend sa source sur la commune de Valmascle, traverse Cabrières et s'en va rejoindre l'Hérault à Cazouls d'Hérault.

Notre rivière « La Boyne » façonnée par le temps et les hommes, transporte de l'eau (quand il y en a), et des matériaux (du sable, des cailloux,) à l'occasion des crues.

Elle mérite d'être préservée, voire, dans certains cas, remise en état.

L'entretien de la végétation permet d'assurer le libre écoulement des eaux, et éviter ainsi des problèmes d'inondation ou d'érosion suite à l'accumulation de bois morts dans la rivière ou le développement des arbres et arbustes dans le lit du cours d'eau.

Sur le plan juridique « La Boyne » est comme la majorité des cours d'eau de notre pays, une rivière non domaniale dont l'emprise foncière appartient aux propriétaires riverains jusqu'au milieu du lit.

De ce fait, le propriétaire riverain a des obligations, dont celle de maintenir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, d'entretenir la rive par élagage et recépage de la végétation arborée, d'enlever les embâcles et débris, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Ainsi, être propriétaire d'un cours d'eau signifie participer à la protection et restauration des milieux.

Le rôle de la collectivité

La collectivité peut dans certains cas prendre la compétence de l'entretien de la rivière quand celle-ci relève de l'intérêt général.

Sur le bassin versant de « La Boyne », une réflexion dans ce sens est initiée par les élus de plusieurs communes riveraines (Valmascle, Cabrières, Fontés) pour le territoire de la Communauté de communes du Clermontais. Un projet global sur l'ensemble de la rivière permettrait en effet de donner la cohérence nécessaire aux actions entre l'amont et l'aval

De nous à vous

LE HAUT DÉBIT A CABRIERES

Suite à la réunion qui s'est tenue à la salle des Fêtes le 28 septembre dernier par l'un des prestataires de Num'Hér@ult vous trouverez ci-dessous, pour les absents, les documents qui nous ont été remis ce soir là.
A vous de décider sur le bon choix !!!!!



MEDIALAM INFORM@TIQUE

21 avenue Charcot
34240 LAMALOU LES BAINS
Tél.: 04 67 23 74 47
Courriel : contact@medialam.fr
SIRET 499 819 548 00011
RCS Béziers
TVA FR 64 499 819 548
SARL au capital de 6000€

Installateur agréé
OZONE

PRESTATION D'INSTALLATION
135 € TTC

Installation du Pack Ozone : comprend

- ⇒ Le montage de l'antenne Ozone,
- ⇒ Passage du câble réseau vers alimentation POE antenne,
- ⇒ Pointage antenne vers relais,
- ⇒ Connexion, paramétrage antenne,
- ⇒ Mise en route connexion internet,
- ⇒ Mise en route téléphonie,
- ⇒ Formation, conseil.

Nous proposons des solutions dans votre installation domestique afin de déployer la connexion internet dans toute votre habitation, en wifi, ou en courant porteur ligne.
Nous établissons ensemble un devis afin d'adapter au mieux votre installation.

Denis SALLE

Ex : pack de 2 prises CPL - 65€ TTC
Switch 5 ports netgear - 25TTC





Le Sénat se prononce pour un nouveau plan Ecoles Numériques Rurales

L'AMRF se félicite que le Sénat ait adopté un amendement au projet de loi de finances 2011 pour doter 2 500 communes rurales supplémentaires en matériel numérique grâce à un budget de 25 millions d'euros qui complète le financement assuré par les communes. Les Maires Ruraux de France saluent le choix des sénateurs qui ont adopté ce texte renforçant l'égalité des chances pour les élèves de nos communes rurales de moins de 2 000 habitants.

Pour l'AMRF, équiper les écoles en matériel numérique ne doit pas être une compétence exclusive de la commune dans la mesure où cet équipement est un outil qui rénove foncièrement la pédagogie, laquelle demeure une compétence de l'Etat.

Le député Jean-Michel Fourgous soulignait dans son rapport « Réussir l'école numérique » les résultats scolaires liés à l'utilisation du numérique : en Corée du Sud, 72 % des enseignants utilisent le numérique pendant leurs cours et les jeunes Coréens se placent au 1er rang parmi l'ensemble des pays de l'OCDE en compréhension de l'écrit aux tests PISA* et 2e en culture mathématique (contre le 17e rang pour la France dans ces deux matières).

Au regard du retard de la France dans ce domaine, l'argument de la fin du plan de relance ne peut sérieusement être retenu pour justifier le refus du président de la République de prolonger ce plan pour les communes rurales et notamment les moins fortunées d'entre elles.

Plus largement alors que le Danemark compte 4 élèves par ordinateur en primaire et le Royaume-Uni 1 ordinateur pour 6 élèves, la France elle, compte 1 ordinateur pour 11,5 élèves. Enfin si 78% des classes du Royaume-Uni sont équipées d'un tableau blanc interactif, seulement 6% des classes le sont en France.

La réussite incontestable du plan ENR auquel l'AMRF a largement contribué en 2009 et le constat que les besoins sont encore importants a conduit les maires ruraux à rester mobilisés depuis plus d'un an pour obtenir un nouveau plan.

Il est maintenant nécessaire que le vote des sénateurs se confirme lors de l'adoption de la loi de finances afin que se concrétise le projet de dotations pour 2 500 communes supplémentaires.

Les Maires Ruraux de France appellent l'ensemble des parlementaires à soutenir cet amendement qui pèse très peu dans le budget de l'Education nationale et représente beaucoup pour les communes rurales.

* PISA : Programme International de Suivi des Acquis des élèves, ensemble d'études mis en place par l'OCDE en 2000.

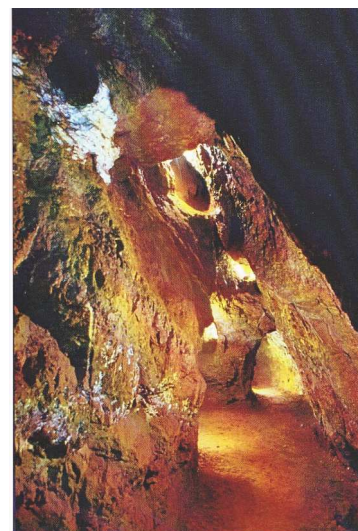
Cependant notre commune n'a pas eu la chance d'être retenue jusqu'à présent pour « Réussir l'école numérique »; nous avons investi dans un bâtiment neuf, subventionné par le Conseil général de l'Hérault et équipé spécialement pour ce projet et nous avons déposé notre dossier de candidature dans les temps auprès de l'Académie de Montpellier.

Espérons que cette nouvelle initiative du Sénat permettra aux enfants et enseignants de la Commune de bénéficier de ce nouveau programme !!!!!



Nous avons effectué la visite de la Mine le vendredi 3 décembre en compagnie du Président de la Communauté de communes du Clermontais, des techniciens du Syndicat de Pays Cœur d'Hérault, de la Communauté de communes du Clermontais et du Conseil Général. Mr Roques nous a fort bien commenté cette visite en compagnie de Mr Louis Espérou. Les personnes présentes ont été ravies de découvrir « Pioch Farrus mine ».

Un dossier sera monté afin d'aider la Commune à acquérir ce site.



De vous à nous

Les travaux réalisés et terminés cette année



← Square route de Clermont

Atelier municipal →



← Classe école numérique

Plateau sportif →



Cabri 'hier

Pour tout le monde aujourd'hui, le labour des vignes se fait avec des tracteurs à roues. Un seul passage par rangée et la puissance des moteurs utilisés permet de rendre ce travail moins fatigant et plus rapide.

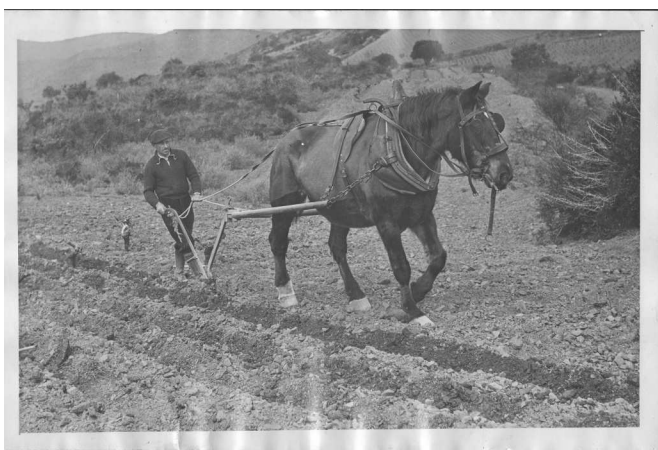
Cela n'a pas toujours été le cas. Du début des années cinquante jusqu'à la fin des années quatre vingts il se faisait avec des tracteurs munis de chenilles ou des motoculteurs



Pendant près de trente ans ces « chenillards » de marques le plus souvent italiennes (Venieri, Toselli, Lombardini, Itma...) ont côtoyé le seul modèle français, le Saint-Chamond. On labourait alors dans les deux sens de plantation et l'étroitesse du matériel inférieur le plus souvent à un mètre permettait de planter les souches plus serrées que maintenant. Les secousses, et le bruit étaient les inconvénients majeurs. Leur puissance et la stabilité qui les caractérisent permettaient de labourer des parcelles pentues.

Ils furent précédés par des motoculteurs ou des tracteurs articulés de marques Energic, Ferrari, ou plus anciennement Staub, Somua, Stainless, Bouyer...

Ce type de labour certes plus puissant que le cheval était très fatigant pour l'homme qui devait non seulement suivre le rythme de la machine, mais surtout guider un matériel très souvent tenté de chavirer.



Avant la motorisation de ce travail ce fut la traction animale qui permettait de labourer les vignes.

Le cheval, meilleur ami de l'homme permettait aux dires de ceux qui en ont guidé de « faire du bon travail ». Le travail de la terre était quand même beaucoup plus long. On passait plusieurs fois par rangée dans les deux sens, et même si le cheval était agile et les souches bien alignées on faisait le « Galis ¹ ». C'était près d'une dizaine de passages alors qu'aujourd'hui, on n'en fait qu'un.

Philippe TRINQUIER



La vie de nos associations

L'amicale des cheveux blancs

Nous vous informons que l'assemblée générale annuelle aura lieu :

**Dimanche 9 janvier 2011 à 15h00,
à la salle des fêtes de Cabrières**

Le goûter est prévu pour le 12 mars 2011

Sandrine Taraire animera le repas dansant au Sanglier

La Sté « Séniors » nous propose de présenter sa collection le vendredi 21 janvier 2011, un déjeuner au restaurant le sanglier est offert suivi d'un loto gratuit.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant le 20 décembre 2010, au 04 67 96 10 79 ou 04 67 44 35 10, le nombre de réservation déterminera leur venue ou pas.

Un grand Merci aux généreux donateurs qui ont contribué au loto du 28 novembre, joyeuses fêtes à tous et belle année 2011.

**L'Amicale vous informe que le LOTO du 25 décembre n'aura PAS LIEU pour des raisons
Indépendantes de notre volonté. Il sera programmé à une date ultérieure.**

Lo cercle occitan "Los Vissonèls"



Las "Tèrras dels Guilhèm", appellacion qu'ausissèm a la Cava cooperativa de Cabrières, de qu'es aquò ?

Los "Vissonèls" i an soscat ; vaquí un tèxt inspirat de "**Cabrièras al fil dels ans**" de l'abat Armand Farran, qu'an revirat.

Tèrras dels Guilhèm .

Ennaut dels "Pitrous", i aviá dins lo temps, un castelar formidable que mestrejava tot lo Besierenc e lo Lodevenc. Sos fondaments e la basa de sas muralhas se veson encara.

Al fil dels ans, Cabrières e son castèl foguèron ligats a l'istòria generala de la feudalitat en plen mitan dels eveniments nacionals coma : las Crosadas, la lucha contra l'Albigés, la guèrra de Cent Ans emai los diferents embolhs religioses .

Pendent fòrça sègles, de senhors poderoses e celèbres visquèron en dedins d'aquelas muralhas redobtablas !

*Evocar la vida de cada senhor seriá sens interès. Basta de senhalar qu'es un Guilhèm, descendant de **Guilhèm de Tolosa**, fondador del monastèr de **Sant-Guilhèm-lo-Desèrt** qu'aguèt l'onor d'establir lo nòstre vilatge en senhoriá*

Los "Vissonèls" vos desiran d'agradivas fèstas de fin d'annada 2010.

A l'an que ven ! E coma se ditz en cò nòstre :

«Se sèm pas mai, que "seguèssem*" pas mens ! »

**Lo mot exact es "siam"...*

Le cercle occitan "Lous Bissounels"

Les "**Terres des Guilhem**", appellation que l'on entend à la Cave coopérative de Cabrières, qu'est-ce-que c'est ?

Les "**Bissounels**" y ont réfléchi ; voici un texte inspiré de "**Cabrières au fil des ans**" de l'abbé Armand Farran, qu'ils ont traduit.

Terres des Guilhem.

En haut des "Pitrous", il y avait, dans le temps, un formidable château-fort qui dominait tout le Biterrois et le Lodévois. Ses fondations et la base de ses murs sont encore visibles .

Au fil des ans, Cabrières et son château ont été liés à l'histoire générale de la féodalité au centre même des événements nationaux comme : les Croisades, la lutte contre l'Albigeois, la guerre de Cent Ans ainsi que les différentes querelles religieuses .

Durant des siècles, de puissants et célèbres seigneurs ont vécu au sein de ces redoutables murailles !

*Évoquer la vie de chaque seigneur serait sans intérêt. Il suffit de signaler que c'est un Guilhem, descendant de **Guilhèm de Toulouse**, fondateur du monastère de **Saint Guilhem-le-Désert**, qui eut l'honneur d'ériger notre village en seigneurie.*

Les "**Bissounels**" vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année 2010.

À l'an prochain ! Et comme l'on dit chez nous :

"Si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins !"

La vie de nos associations

Entente sportive Cœur d'Hérault



Le Cœur Hérault défend le foot en milieu rural

En juin dernier, les dirigeants ont créé l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC 34) pour prendre le relais du Trait d'Union Boyne-Céressou. L'objectif, ancrer l'association sur tout un territoire viticole situé entre Clermont l'Hérault et Pézenas. Le club de foot veut aussi impulser une nouvelle dynamique autour d'un projet sportif basé sur le développement du football en milieu rural en gardant un esprit 100% amateur.

Face aux obligations matérielles, techniques et financières les petits villages ne peuvent plus aujourd'hui avoir leur club seul. L'idée est donc plus que jamais de se fédérer pour permettre aux enfants notamment de pouvoir jouer au football dans de bonnes conditions, avec un encadrement formé et de qualité. Grâce à ce regroupement entre Fontès, Péret, Cabrières, Lézignan, Nizas et Adissan, le club a 180 licenciés tous issus des communes alentour, dont près de 100 sur la seule école de foot.

L'ESC34 a 12 équipes engagées en championnat cette saison : U6, U8 (2), U9, U11, U13, U15 à 7, U15, U19, seniors (2), et vétérans. Les matchs se déroulent à Fontès au stade Bassetit, les entraînements sur les stades de Fontès, Lézignan et Aspiran.

L'encadrement, la formation sont des priorités pour le club et son école de foot placée sous la direction de Christophe Francon. Son rôle est très important, il assure le suivi des éducateurs avec des réunions mensuelles, met en place des stages à Toussaint et à Pâques, des formations avec le District de l'Hérault. Il a lancé dans le bain de jeunes éducateurs issus du club.

Chez les seniors, Hervé Phalip et Antoine Lopez ont fait un gros travail aussi en fédérant un groupe depuis trois ans composé de deux équipes qui jouent en Première et Deuxième Division de District. Jean-Marc Isure, Jean-Marie Menteaux et René Roux ont pris le relais cette saison pour gérer les groupes seniors et la catégorie U19 créée cette saison.



Les Amis de Saint-Martin des Crozes



Alors que l'année 2010 se termine, l'association vient de réaliser sa dernière activité de l'année avec le traditionnel loto. Comme chaque année vous êtes nombreux à avoir fait le déplacement pour tenter de gagner l'un des nombreux lots concoctés par les dirigeants du bureau.

L'association tient à vous remercier à nouveau pour votre présence et votre soutien.

Nous devons remercier aussi chaleureusement tous les commerçants et les dianes qui par leurs gestes ont contribué à la réussite de ce loto.

Que soient donc remerciés:

Les Dianes de Cabrières et des Crozes, la cave coopérative de Cabrières, l'épicerie de Cabrières, le restaurant le sanglier, le domaine des deux rocs et celui du temple, le salon de coiffure de Péret, l'ostréiculteur M. Deboud de Mèze, les magasins de Clermont l'Hérault et de Pézenas ainsi que les établissements Santamaria de Saint-Thibéry

Alors que le nombre d'adhérents demeure stable en 2010, le bureau donne rendez-vous à toutes les personnes intéressées par les actions de l'association lors de l'assemblée générale qui se tiendra fin janvier début février.

A noter dans vos agendas la randonnée des Capitelles qui sera organisée le samedi 26 février dans le cadre des balades du patrimoine.

BONNES FETES A TOUTES ET TOUS;

Le président

Rappelons-nous enfin que l'association ne peut continuer ses activités que grâce à l'adhésion du plus grand nombre: pour 5 € par an, devenez ou redevenez un des membres des Amis de Saint-Martin des Crozes !

Les cartes d'adhésion sont disponibles à la poste ou auprès des membres du bureau (Christian GEBELIN, Aline DEJEAN et Marie-France MATHIEU) qui se feront un plaisir de vous accueillir.

La vie de nos associations

Le Foyer rural de l'Estabel

Après notre assemblée générale le 24 septembre 2010, la saison a été animée durant cet automne, avec de nouvelles activités.

Les ateliers de gastronomie, du produit au goût, proposés par notre chef cuisinier Christophe Salles, déjà connu des Cabriérois pour ses talents lors de nos précédentes manifestations.

Une effervescence régnait dès 10 heures, le 30 octobre, pour le premier atelier du produit au goût sur la préparation du foie gras. Une trentaine de participants, équipés de leurs couteaux, planches et tabliers ont écouté les précieuses recommandations du chef Christophe. C'est dans une ambiance appliquée et conviviale que se sont déroulées préparation, cuisson et dégustation, accompagnée des excellents vins de Cabrières.

Un vif succès pour cette première qui est suivie **du second atelier sur les poissons le 18 décembre**, à 10 heures à la salle des Fêtes. Participation 15 euros

Inscriptions : Christophe Salles : 06 80 26 78 74 christophe.salles@mac.com

Prochains ateliers : 26 février 2011 : les pâtes à crêpes, à gaufres et à choux.

23 avril 2011 : le chocolat.

Un atelier d'éveil musical a proposé, à la douzaine d'enfants présents le 2 novembre, la découverte d'un instrument de musique, des sons, suivie de chants de comptines.

Nous réfléchissons sur la poursuite d'activités récréatives qui puissent être proposées à nos enfants.

Le dimanche 7 novembre, il régnait une ambiance joyeuse à la salle des fêtes avec la première représentation **de Country Dance**. Une trentaine de participants, avec bottes et chapeaux, se sont initiés à cette danse qui a remporté beaucoup de succès sur une musique entraînante, avec une dégustation de pâtisseries et boissons.

La dixième Ronde de l'Estabel

Notre 10^{ème} Ronde de l'Estabel, a, cette année encore remporté un vif succès ce dimanche 21 novembre malgré un soleil qui a laissé place à de fortes averses. Pourtant l'entrain et la bonne humeur étaient présents chez les participants ainsi que chez les membres du Foyer Rural qui ont préparé activement cet événement pendant plusieurs semaines. Dès 8 heures les premiers sportifs se précipitaient aux tables d'inscription pour ces randonnées cyclistes qui ont réuni 525 personnes, dont 45 enfants et adolescents, un senior de 75 ans et le benjamin de 7 ans. Les sportifs



avaient au choix un parcours de 36 km autour de Cabrières, un second de 25 km et un parcours familial de 10 km et étaient encouragés aux points de contrôle et de ravitaillement par des bénévoles de Cabrières qui les ont vu arriver en « tenue camouflée » de boue. Des cadeaux pour les jeunes et une bouteille de vin rosé médaillé de Cabrières ont récompensé les cyclistes, à leur arrivée.



Soupe à l'oignon, un excellent cassoulet et des crêpes préparés par notre chef Christophe et accompagnés des vins primeurs de l'Estabel, ont accueilli et réchauffé, à leur retour, les sportifs, leurs familles et amis, dans une ambiance conviviale et décontractée. Rendez-vous à l'année prochaine, le troisième dimanche de novembre, le soleil est déjà commandé.

Le foyer rural vous invite à partager le verre de l'amitié qui vous sera offert à la salle des fêtes en collaboration avec le conseil municipal de Cabrières, lors de la présentation des vœux du conseil municipal et **de l'accueil des nouveaux Cabriérois le samedi 15 janvier à 18h30**

Des nouvelles du Foyer Rural par internet

Nous nous proposons de pouvoir diffuser, par Internet, à ceux qui le souhaitent, les informations du Foyer Rural. Si cela vous intéresse, envoyez votre adresse mail à Philippe Bannister qui constituera le carnet d'adresses : bannister.philip@neuf.fr





L'école de Cabrières Fête Noël le 16/12 et fait son Loto le 19/12

Soyez les bienvenus!

La Fête de Noël

Les enfants de la maternelle et du primaire goûteront avec leurs maitresses et leur maître à l'école.

Ils iront avec les enseignants retrouver leurs familles à la Salle des Fêtes à la rencontre du Père Noël.

Pour que la fête continue, l'association des parents d'élèves a choisi cette année un conte musical «Le secret de bambou calebasse» qui sera suivi d'un apéritif.

Quand : Jeudi 16 décembre 2010

Lieu : Salle des Fêtes de Cabrières

Horaire : 15h30 - 19h

A noter : Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents à partir de 16h45.

Le Loto

L'association des parents d'élèves de Cabrières rassemble comme chaque année des lots offerts par les commerçants et les familles pour organiser son loto. Les fonds réunis permettent ainsi de financer la Fête de Noël, le Carnaval, la fête de fin d'année, les sorties scolaires.

Quand : Dimanche 19 décembre 2010

Lieu : Salle des Fêtes de Cabrières

Horaire : à partir de 17h

Autre : Boissons et encas vous seront proposés.
Tickets à acheter sur place avec les cartons.

Il y a 40 ans :

Tu fais une bêtise en classe = Le Prof t'en colle deux.
En arrivant chez toi = ton père t'en recolle deux autres.

Aujourd'hui :

Tu fais une bêtise = Le Prof te demande pardon.
Ton père t'achète une console de jeux et va casser la gueule au prof !!!!

Comme dit l'autre : Nous vivons une époque formidable

La vie économique

Libre service Cabriérois « Au P'tit Marché »



Les Fêtes de Fin d'Année sont là !!

**Au P'tit Marché, dans le Décor de Noël,
TOUS LES PLAISIRS DE LA TABLE VOUS ATTENDENT**

Chocolats - Vins Fins - Spiritueux - Charcuterie Aveyronnaise - Plats Cuisinés -
Fromages divers et variés
Boulangerie, Pâtisserie - Pains Spéciaux - Bûches de Noël aux différents parfums -
Autres Desserts Variés

N'oubliez pas de passer vos commandes « Au P'tit Marché » sans trop attendre !

Horaires d'Hiver : 7h30 – 12h15 17h30 – 19 h Sauf Fermeture Jeudi et Dimanche Après Midi Noël et 1^{er} Janvier 7h30 – 11 h

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE

à tous, Petits et Grands !!

L'Epicière Marie-José

N'hésitez pas à passer vos commandes :
Boulangerie, Pâtisseries, Charcuterie, Boissons...

Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38

A votre disposition pour mieux vous servir

SE CANTA

Au fond de la plaine
Il y a un peuplier troué
Le coucou y chante
Peut-être y a-t-il niché

Refrain:

**S'il chante, qu'il chante
Il ne chante pas pour moi
Il chante pour mon amie
Qui est loin de moi**

A la fontaine de Nîmes
Il y a un amandier
Qui fait des fleurs blanches
Comme du papier

Sous ma fenêtre
Il y a un petit oiseau
Il chante toute la nuit
Il chante sa chanson

Al fons de la prada
I a un pibol traucat
Lo cocut i canta
Benleu i a nisat

Repic:

**Se canta, que cante
Canta pas per ieu
Canta per m'amiga
Qu'es al luenh de ieu**

A la font de Nimes
I a un ametlier
Que fa de flors blancas
Coma de papier

Dejos ma fenestra
I a un aucelon
Tota la nuech canta
Canta sa cançon

La vie économique

La Cave Coopérative

Les Vins Primeurs (rosé d'un rose pâle, rond et friand et rouge au fruité fondant) sortis le 18 novembre dernier, annoncent **un millésime 2010 exceptionnel**.

Ce nouveau millésime est caractérisé par des blancs et des rosés généreux et fruités dans la lignée des 2009 ; les rouges sont puissants et structurés, très prometteurs avec de beaux vins de garde en perspective.

Quant aux vins que nous proposons actuellement, ils ont reçu pas moins de **11 médailles d'or dans les grands concours**, dont **une Grande médaille d'Or** pour le **Château Cabrières rouge 2005** (Concours des Grands Vins du Languedoc Roussillon)

Notre Cave figure aussi en bonne place dans les guides :

- **Guide Hachette 2010 :** Fulcrand rosé, rouge et moelleux
- **Dussert-Gerber :** Il place nos cuvées parmi ses « Premiers Grands Vins classés du Languedoc » (Maestro, Cantate des Garrigues, Fulcrand rouge, Prestige rouge et rosé, Clairette)
- **Revue du Vin de France :** Notre Cuvée « Champs des Cistes » est retenue dans sa sélection



Et enfin le commentaire qui figure dans le guide **Bettane et Desseauve 2011 :**

« Nous regrettons que trop peu de Caves Coopératives réalisent des produits de bon niveau pour les relayer dans nos colonnes. Voici l'occasion de parler de l'une d'entre elles, qui mériterait d'être mieux connue. La Cave de Cabrières, assistée par un terroir de qualité et par des hommes motivés, ne fait pas beaucoup de bruit mais ses vins parlent pour elle. Nous avons apprécié son très bon rosé, l'un des meilleurs du Languedoc ainsi que sa Clairette vinifiée en sec. »

ESTABEL EN FETE

L'organisation de la fête autour du vin Primeur (les 19, 20 et 21 novembre) a été un franc succès comme les années précédentes.

Un chapiteau pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes a été dressé sur le parking de la Cave.



Vendredi 19 novembre : C'était la traditionnelle soirée « Soupe à l'oignon », de plus en plus appréciée par les clients. 252 personnes ont participé à cette soirée avec animation musicale (Promabiance) et dégustation du vin primeur.

Samedi 20 novembre : Le Restaurant le Sanglier avec toute son équipe a servi un repas gastronomique adapté aux saveurs du Vin Primeur. La soirée s'est prolongée avec trois des musiciens des « Bories ».



Dimanche 21 novembre : C'est en collaboration avec le Foyer Rural que se déroule cette journée pour les sportifs : Randonnée VTT avec plus de 500 participants (voir article Foyer Rural) et Randonnée pédestre (organisée par la Cave avec la collaboration de Serge Déjean que nous remercions) qui a réuni environ 80 marcheurs malgré des conditions météo très humides.

Clôture de la fête du vin Primeur avec un diaporama présenté par l'auteur Luigi De Zarlo :

« Le grand chemin des Crêtes » (en collaboration avec la Mairie de Cabrières et la Communauté de Communes du Clermontais)



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis JUAN
Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40
Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40
Fermée un samedi par mois
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)

2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme

3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres34800.fr>